

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - B2024/012021 - 2017 B 01009 - 830 553 897 - A.S.A

« A.S.A. »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 271 ROUTE DU FER A CHEVAL
74250 LA TOUR
830 553 897 RCS ANNECY

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. M.', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise EURL ASA Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 271 rte du fer à Cheval 74250 LA TOUR

Numéro SIRET * 8 3 0 5 5 3 8 9 7 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>	<u>3 0 0 6 2 0 1 9</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	19 261	22 654
	Immobilisations financières * (1)	040	042	100	100
	Total I (5)	044	048	19 261	22 754
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	42 385	3 140
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		11 733
	{ Autres * (3)	072	074	7 247	4 194
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	15 454	50 659
	Charges constatées d'avance *	092	094	555	
	Total II	096	098	65 641	69 725
	Total général (I+II)	110	112	86 618	92 479
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		15 796	13 591
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		885	2 205
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		18 880	17 996
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		22 437	28 127
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		18 945	20 193
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 2 660)	172		26 355	26 163
	Produits constatés d'avance	174			
REVENUS	Total III	176		67 737	74 483
	Total général (I + II + III)	180		86 618	92 479
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (Article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise EURL ASA		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 0 1		Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 9 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens		215		214		
		services *		217		218	156 756	154 611
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	34 135	(12 566)	
	Production stockée *			224				
	Production immobilisée *			226				
	Subventions d'exploitation reçues			230	2 247	419		
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)			232	193 138	142 464		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
Variation de stock (marchandises) *				236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	87 469	58 013		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(5 110)	(1 630)		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail - mobilier)		242	37 051	29 839		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	853	244	853	106		
Rémunérations du personnel *				250	60 846	47 000		
Charges sociales (cf renvoi 380)				252	3 430			
Dotations aux amortissements *				254	7 372	6 342		
Dotations aux provisions				256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	2		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	191 913	139 670			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 225	2 794		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	5			
	Produits exceptionnels		(IV)	290				
	Charges financières		(V)	294	190	200		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	156	389		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	885	2 205	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	885	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	156			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 43 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Déduction exceptionnelle simulée de créance	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	1 041	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356					
Déficits	Déficits antérieurs reportables . * dont imputés sur le résultat .					360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col 1 Déficit col 2	370	1 041	372	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : EURL ASANéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 169	442	5 595	444		446	14 764	14 764
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	24 874	462		464		466	24 874	24 874
	Autres immobilisations corporelles	470	500	472		474		476	500	500
Immobilisations financières		480	100	482		484		486	100	100
TOTAL		490	34 643	492	5 595	494		496	40 239	40 239

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 803	532	2 230	534		536	5 033
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	8 758	552	4 975	554		556	13 733
Autres immobilisations corporelles		560	329	562	167	564		566	496
TOTAL		570	11 890	572	7 372	574		576	19 261

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ASA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381					1 996
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325					1 996
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380					17 601
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326					17 601
N° du centre de gestion agréé	388					
Montant de la TVA collectée	374					15 676
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					23 701
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : EURL ASA				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/07/2019		et clos le : 30/06/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	156 756
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	156 756
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	39 245
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	2 243
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	41 492
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	105 625
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	15 278
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	120 904
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	77 343
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	156 756	Effectifs au sens de la CVAE *	023 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2019	160	31/12/2019
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2020

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET 8 3 0 5 5 3 8 9 7 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL ASA

ADRESSE (voie) 271 rte du fer à Cheval

CODE POSTAL 74250 VILLE LA TOUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAILLET Prénom(s) YANNICK
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 20
 Naissance : Date 020272 N° Département 74 Commune ANNEMASSE Pays FR
 Adresse : N° 271 Voie ROUTE DU FER A CHEVAL
 Code postal 74250 Commune LA TOUR Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

« A.S.A. »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 271 ROUTE DU FER A CHEVAL
74250 LA TOUR
830 553 897 RCS ANNECY

(Ci-après dénommée « la Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 DECEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos au 30 juin 2020

L'associé unique décide que l'affectation du bénéfice comptable s'élevant à 884,53 Euros sera la suivante :

– Au compte « autres réserves » 884,53 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué, s'agissant du troisième exercice social, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des deux exercices précédents.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.